



Résumé du projet de société du Mouvement Populaire de Défense du Congo

Dans l'état, la RDC constitue le grand chantier à ciel ouvert du 21^{ème} siècle, qui nécessite la contribution et concours de tous pour lancer des bases nécessaires de sa reconstruction.

Vu sous cet angle, le MPDC expose la vision globale de cette reconstruction à travers les grandes lignes de son projet de société.

I – La Paix et la Sécurité

Une nécessité impérieuse, en absence de laquelle, toute idée de reconstruction ne peut être envisageable. Raison pour laquelle, le MPDC met en contribution ses pertinentes réflexions au service de la recherche des solutions fiables pour l'avènement de la paix durable au Congo/Kinshasa et la concorde en Région africaine des Grands Lacs.

Pour gagner le pari sur la paix et sécurité en Région africaine des Grands Lacs, la réflexion globale sur la nouvelle organisation permettant la création d'une vraie synergie favorisant le développement global et intégré s'impose. Dans cette perspective, nous pensons en premier lieu que, La RDC devra signer tout de suite avec ses voisins, un traité multilatéral de paix, respectant les souverainetés et assistance mutuelle. Accompagner d'un traité de libre échange, et circulation des biens et des personnes. En subsidiaire, de projets concrets, impliquant tous les pays de la Région.

Secundo, une action conjointe doit être menée d'une façon concomitante pour éradiquer les fractions rebelles, éléments perturbateurs de la paix, auteurs des actes de barbaries.

II – L'Instabilité Institutionnelle en RDC

L'Instabilité politique récurrente au Congo/Kinshasa, avec comme corollaire, la mauvaise gouvernance favorise un comportement de repli sur soi des dirigeants de la deuxième et troisième République, enfermés dans un sectarisme idéologique, ont à la fois, gaspillé et continuent de gaspiller les chances d'un leadership régional dont le Congo était bénéficiaire naturel avec le risque de son éclatement aujourd'hui.

Des initiatives positives et responsables des dirigeants congolais, en direction des nos voisins des Grands et l'ouverture d'une dialogue sincère avec la communauté internationale, permettras de regagner la confiance perdue auprès des institutions internationales et le déblocage mécanique des conditions de stabilité.

III – L'Economie libérale de marché

L'économie n'a pour finalité que, « la réalisation du bien être de l'individu ». Pour répondre à cet objectif, l'économie doit être libre c'est-à-dire qu'elle doit être soumise aux lois du marché et en dehors du giron étatique. Cependant, l'intervention ponctuelle de l'Etat peut

se révéler efficace lorsqu'elle permet de corriger les éventuelles inégalités voire des turbulences passagères du marché, comme par exemple, la crise financière qui vient de frapper l'économie mondiale.

En effet, le MPDC préconise la mise en œuvre de toutes les combinaisons possibles et imaginables pour le plein emploi des facteurs de production afin de pouvoir amorcer les conditions d'une croissance soutenue, et créer ainsi des milliers d'emplois dans tous les secteurs économique (productif et non) de manière à éradiquer le chômage massif et réduire la précarité.

Pour y parvenir, un certain nombre de mesures d'urgence associées à la restructuration tout azimut des secteurs productifs de l'économie s'impose notamment ; le primaire, secondaire et tertiaire, arriérés par une batterie de mesures structurelles et d'accompagnement et elles que ;

- La modernisation du secteur agricole, bovin, avicole et lacustre pour répondre à la pénurie alimentaire, en développement des zones franches sur les quatre coins du territoire.

La maximisation de la capacité énergétique du barrage Inga-Katanga pour répondre aux besoins énergétiques de notre industrie et domestiques, pour parvenir à l'exportation énergétique vers l'Afrique sub-saharienne, austral et sud et répondre au facteur de sous développement intergénérationnelle qui caractérise le continent africain.

- Un ordonnancement pluriannuel pour la reconstruction nationale notamment ; les infrastructures (routières, ferroviaires, aériennes pour quadriller l'espace national, et des infrastructures urbaines notamment ; les villes nouvelles, hôpitaux, écoles pour répondre aux conditions modernes d'une vie en société.

- Modernisation du système bancaire à travers la mise en place des agrégats monétaires pour canaliser les flux monétaires volatils vers le circuit bancaire afin de juguler l'inflation et susciter l'épargne nécessaire à l'investissement.

- Une ouverture des capitaux pour l'ensemble des entreprises publiques et soutien auprès du secteur privé,

- Des contrats de joint venture dans tous les secteurs de l'économie pour favoriser l'acquisition de savoir faire des entreprises partenaires,

- Encouragement de l'entrepreneuriat populaire à travers le soutien financier de l'Etat pour les créateurs de PME et l'artisanat,

- Développement de PMI par le biais des accords de partenariat industriel avec nos alliés pour amorcer le socle industriel permettant de transformer nos matières premières brutes à produits semi finis et/ou finis avec et pour objectifs double ; augmenter la valeur ajoutée d'une part et la création des débouchés d'autre part,

IV – La Politique Sociale

A moyen et court termes, des mesures ponctuelles et concrètes doivent être prises dans les domaines de la santé publique, l'éducation nationale, la famille, la jeunesse, l'emploi, l'urbanisme et l'habitat.

Réhabilitation et modernisation du secteur de santé publique (infrastructures, équipements, formation du personnel hospitalier, gratuité de soins pour certaines catégories socioprofessionnelles, développement des assurances et mutuelles, développement des industries pharmaceutiques produisant des molécules génériques pour rendre accessible les soins au plus démunis, développement de centres de recherches en pharmacologie pour la découverte des nouvelles molécules du futures.

Ouverture du territoire national à l'ensemble des organisations gouvernementales et non désirant apporter leur aide auprès du peuple congolais.

La refonte du système éducatif pour mettre la formation en adéquation avec les besoins de l'économie ; gratuité de l'enseignement à tous les niveaux, revalorisation de la profession enseignante à travers un corps enseignant de qualité bénéficiant la formation complémentaire avec d'un outil pédagogique moderne, rémunérer en conséquence la profession enseignante pour susciter un intérêt vers ce beau métier qui consiste à transmettre les connaissances et savoir pour façonner le citoyen de demain.

Sensibiliser les acteurs socio-économiques (Etat - Entreprise - Confessions religieuses - Association) pour qu'ils accomplissent pleinement leur rôle, afin d'apporter à notre jeunesse les outils nécessaires dont elle a besoin pour son épanouissement.

V – La Politique Intérieure

Le Congo est un patrimoine commun, unis et indivisible.

L'Organisation Territoriale

Dans un souci permanent d'unité, le MPDC prône une organisation territoriale rassemblée autour d'un Etat Unitaire, structuré et décongestionné dans son mode de fonctionnement, seule solution adaptée pour la stabilité de notre jeune démocratie, ainsi que l'efficience en termes de gestion. Le fédéralisme est envisageable à long termes et dans un cadre élargis.

L'Organisation Institutionnelle

Articulée autour de la séparation effective des pouvoirs entre, l'exécutif, Le législatif et Judiciaire. Seule condition sine qua non permettant le bon fonctionnement des institutions.

L'Organisation Administrative

Pour son efficacité, elle doit répondre à deux exigences ;

- **La Réhabilitation du Secteur Public** par la formation du fonctionnaire pour lui donner des moyens de répondre positivement à l'attente de l'utilisateur, l'accès et promotion à la fonction publique sur concours, avancement au mérite, Nomination à base des compétences. L'Etat doit définir un statut clair garantissant la carrière, les barèmes de rémunérations ainsi que les avantages susceptibles à revaloriser la fonction publique, la mise en place des règles administratives compréhensives pour l'utilisateur. Enfin, l'Etat doit mettre en place des sanctions d'une extrême sévérité de nature à dissuader tout abus et manquement susceptibles de ternir l'image de l'administration.

- Le Désengagement de l'Etat et Réduction des charges : Réduction des effectifs pléthoriques de la fonction publique à travers le redéploiement et recyclage vers des secteurs productifs ; lutter efficacement contre les emplois fictifs, transférer un certain nombre des compétences de l'Etat vers la région dans le cadre de la décentralisation progressive de manière à responsabiliser et initier les élus locaux à la gestion de leur terroirs. L'Etat doit également mettre en place, une fiscalité incitative en faveur des investisseurs désireux de s'installer en province et milieu rural.

L'Armée et les Forces de l'Ordre

Sont des institutions régaliennes au service de la nation et au bon fonctionnement des institutions. De ce fait ; la dépolitisation et les missions de l'Armée et Forces de l'Ordre doivent être inscrites sur le préambule de la constitution. Professionnalisation de notre armée.

VI - La Diplomatie et Coopération

*** La Diplomatie**

Le MP.D.C proclame sa fidélité à la charte des Nations Unies. Son adhésion à la déclaration universelle des Droits de l'Homme.

Le M.P.D.C milite et militera avec énergie, en faveur de la paix et l'instauration des institutions démocratiques dans le monde.

Le M.P.D.C est partisan du multilatéralisme, suscitant le développement des relations de coopération et fraternité avec le reste du monde.

Le M.P.D.C déposera un mémorandum auprès du conseil de sécurité des nations unies, requérant, la reconnaissance du Congo comme une République universelle, patrimoine de l'humanité (République Universelle du Congo)

Le M.P.D.C, encouragera et participera à toutes les résolutions et efforts des organisations nationales et internationales de protection et défense des Droits de l'Homme parmi lesquels, Amnistie International et la fédération internationale des Droits de l'Homme.

Le M.P.D.C approuve tout vote au sein des instances internationales, de toute résolution appuyant l'autodétermination des peuples, et contre la course aux armements de destructions massives.

Le M.P.D.C prône la mise en exergue d'une diplomatie active, abandonnant l'archaïsme de la vieille diplomatie de prestige onéreuse pour le Congo.

La diplomatie congolaise se veut ;

- Moderne, dynamique et respectueuse des institutions internationales ;
- Une diplomatie conquérante que prou veyeuse du rayonnement du Congo à travers le monde ;

Pour cela est envisagé :

- La création de consulat attitré,
- Bac Office pour la promotion internationale du Congo etc.

* La Coopération

La dynamique d'un dialogue Nord-Sud reste une nécessité pour la recherche d'un équilibre économique et politique. Le M.P.D.C est favorable aux échanges fructueux entre la RDC et les pays de l'hémisphère sud dans les domaines sociaux, économiques, politiques et culturels. Il apportera son concours aux organisations œuvrant dans ces domaines.

Les principes qui doivent guider la coopération bilatérale entre la RDC et le reste du monde sont ceux fondés sur le respect des souverainetés des nations, l'assistance mutuelle, la complémentarité et la réciprocité.

De ce fait, cette coopération aura pour but de respecter et réaliser les priorités et objectifs librement définis et consentis avec nos partenaires et alliés au sujet desquels un accord global aura été conclu.

Des priorités seront constituées sur un certain nombre des domaines et projets restant à définir avec des clauses horizontales c'est à dire, une large coopération dans tous les domaines).

Le M.P.D.C est favorable à ce que soit :

- Garantie et consolider les acquis des nos alliés et partenaires ;
- Promouvoir un partenariat exclusif avec les Etats Unis et l'Union Européenne pour des matières premières et équipements stratégiques ;
- Une coopération multilatérale pour la paix des Nations Unies ;
- Une coopération renforcée avec l'union européenne dans les domaines de la Santé, l'Éducation, culture et la technologie ;

Développement des accords de joint-ventures dans tous secteurs d'activités ;

- La politique d'intégration régionale renouvée dans les institutions existantes (SADEC) et à créer ;

- En défaut de communauté d'intérêts manquée dans l'histoire belgo - congolaise, le M.P.D.C emploiera tous les moyens tendant à créer le dynamisme de centre d'intérêts commun entre la Belgique et le Congo ;

- Le M.P.D.C apporte son soutien aux organisations non gouvernementales qui font preuve de solidarité internationale à travers leurs actions humanitaires. Il leur facilitera la tâche et propose que la RDC de par sa position stratégique, devienne une grande base de coordination des activités des ONG en Afrique ;

- Le M.P.D.C contribuera par ses mémoires ou des propositions visa les institutions dirigeantes des Nations Unies et celles spécialisées dans le cadre des réformes des Nations Unies ;

- Le M.P.D.C envisage de mettre en exergue, un mémorandum des traités et accords internationaux dont le pays est signataire. Ces derniers seront réexaminés avec attention

objective, et de regarder au cours de l'histoire de ces quarante dernières années, les inconvénients et avantages que le pays en a tirés.

A la suite de celui-ci, le Congo se concertera avec ses partenaires enfin d'y apporter un recentrage si nécessaire dans leurs intérêts mutuels.

Coopération que le Congo se veut dynamique, basée sur l'équité et l'enrichissement mutuel des nations.

ENSEMBLE DANS UN COMBAT POPULAIRE

MOUVEMENT POPULAIRE DE DÉFENSE DU CONGO
66 avenue des Champs Elysées
75008 Paris

Website: www.mpdc.fr tel: 0033 9 70 40 77 81 et 0033 6 36 47 24 21 contact@mpdc.fr